

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
fixant la correspondance entre les cours et les fonctions
dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit
subventionné par la Communauté française**

A.Gt 25-08-2022

M.B. 22-11-2022

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, articles 4, § 3bis, et 51;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 juillet 1998 relatif à l'organisation des cours ainsi qu'à l'admission et à la régularité des élèves de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, les articles 1^{er} et 2 ;

Vu le «test genre» du 10 janvier 2022 établi en application de l'article 4, alinéa 2, 1^o, du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française ;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 19 janvier 2022 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 17 février 2022 ;

Vu le protocole de négociation du 16 mars 2022 du Comité de secteur IX, du Comité des Services publics provinciaux et locaux, Section II, et du Comité de négociation pour les statuts des personnels de l'enseignement subventionné;

Vu le protocole de négociation du 17 mars 2022 du Comité de concertation entre le Gouvernement de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'enseignement et des centres psycho-sociaux subventionnés reconnus par le Gouvernement ;

Vu la demande d'avis dans un délai de 30 jours, adressée au Conseil d'Etat le 8 juillet 2022, en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 2^o, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Considérant l'absence de communication de l'avis dans ce délai ;

Vu l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education, en charge de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - La correspondance entre les cours repris à l'article 1^{er}, 1^o, et à l'article 2, 1^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 juillet 1998 relatif à l'organisation des cours ainsi qu'à l'admission et à la régularité des élèves de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française et les fonctions reprises à l'article 51, § 2, du décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française est fixée à l'annexe n° 1 au présent arrêté.

Article 2. - La correspondance entre les cours repris à l'article 1^{er}, 2^o, et à l'article 2, 2^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 juillet 1998 précité et les fonctions reprises à l'article 51, § 3, 1^o à 13^o et 17^o à 25^o, du décret du 2 juin 1998 précité est fixée à l'annexe n^o 2 au présent arrêté.

Article 3. - La correspondance entre les cours repris à l'article 1^{er}, 3^o, et à l'article 2, 3^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 juillet 1998 précité et les fonctions reprises à l'article 51, § 4, 1^o à 4^o, du décret du 2 juin 1998 précité est fixée à l'annexe n^o 3 au présent arrêté.

Article 4. - La correspondance entre les cours repris à l'article 1^{er}, 4^o, et à l'article 2, 4^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 juillet 1998 précité et les fonctions reprises à l'article 51, § 5, 1^o à 3^o bis, du décret du 2 juin 1998 précité est fixée à l'annexe n^o 4 au présent arrêté.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le premier jour de l'année scolaire 2022-2023.

Bruxelles, le 25 août 2022.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

Annexe n° 1 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Cours	Fonctions
Formation pluridisciplinaire	Professeur de formation pluridisciplinaire
<i>Métiers d'art pour les spécialités :</i>	
- ferronnerie	Professeur de métiers d'art, spécialité ferronnerie
- ébénisterie	Professeur de métiers d'art, spécialité ébénisterie
- art du livre : reliure-dorure	Professeur de métiers d'art, spécialité art du livre : reliure-dorure
- joaillerie-bijouterie	Professeur de métiers d'art, spécialité joaillerie-bijouterie
- vitrail	Professeur de métiers d'art, spécialité vitrail
- restauration d'oeuvres et d'objets d'art	Professeur de métiers d'art, spécialité restauration d'oeuvres et d'objets d'art
<i>Recherches graphiques et picturales pour les spécialités :</i>	
- dessin	Professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité dessin
- peinture	Professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité peinture
- illustration et bande dessinée	Professeur recherches graphiques et picturales, spécialité illustration et bande dessinée
- publicité et communication visuelle	Professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité publicité et communication visuelle
- arts numériques	Professeur recherches graphiques et picturales, spécialité arts numériques
- art du livre : typographie et étude de la lettre	Professeur recherches graphiques et picturales, spécialité art du livre : typographie et étude de la lettre
<i>Image imprimée pour les spécialités :</i>	
- gravure	Professeur d'image imprimée, spécialité gravure
- lithographie	Professeur d'image imprimée, spécialité lithographie
- sérigraphie	Professeur d'image imprimée, spécialité sérigraphie
- photographie	Professeur d'image imprimée, spécialité photographie

Cours	Fonctions
- cinéma d'animation	Professeur d'image imprimée, spécialité cinéma d'animation
- cinégraphie	Professeur d'image imprimée, spécialité cinégraphie
- infographie	Professeur d'image imprimée, spécialité infographie
- vidéographie	Professeur d'image imprimée, spécialité vidéographie
<i>Aménagement pour les spécialités :</i>	
- ensemblier-décorateur/décoration	Professeur d'aménagement, spécialité ensemblier-décorateur/décoration
- design	Professeur d'aménagement, spécialité design
- scénographie	Professeur d'aménagement, spécialité scénographie
Création textile	Professeur de création textile
Arts monumentaux	Professeur d'arts monumentaux
Volumes pour les spécialités :	
- sculpture	Professeur de volumes, spécialité sculpture
- céramique sculpturale	Professeur de volumes, spécialité céramique sculpturale
<i>Arts du feu pour les spécialités :</i>	
- poterie	Professeur d'arts du feu, spécialité poterie
- céramique	Professeur d'arts du feu, spécialité céramique
- métal	Professeur d'arts du feu, spécialité métal
- art du verre	Professeur d'arts du feu, spécialité art du verre
Pratiques expérimentales	Professeur de pratiques expérimentales
Stylisme, parures et masques	Professeur de stylisme, parures et masques
<i>Techniques artistiques pour les spécialités :</i>	
- dessin d'architecture et maquettisme	Professeur de techniques artistiques, spécialité dessin d'architecture et maquettisme
- dessin technique	Professeur de techniques artistiques, spécialité dessin technique
- technologie de la photographie	Professeur de techniques artistiques, spécialité technologie de la photographie
- technologie du verre	Professeur de techniques artistiques, spécialité technologie du verre
- technologie des métaux	Professeur de techniques artistiques, spécialité technologie des métaux

Cours	Fonctions
- technologie de la terre et des émaux	Professeur de techniques artistiques, spécialité technologie de la terre et des émaux
Histoire de l'art et analyse esthétique	Professeur d'histoire de l'art et analyse esthétique

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Bruxelles, le 25 août 2022.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

Annexe n° 2 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Cours	Fonctions
Formation musicale - organisation globale	Professeur de formation musicale
<i>Formation musicale - organisation modulaire :</i>	
- module chant collectif	Professeur de formation musicale Professeur de chant d'ensemble Professeur de chant et de musique de chambre vocale Professeur d'art lyrique Professeur de chant jazz et ensemble jazz Professeur de chant pop et ensemble pop
- module culture musicale et analyse	Professeur de formation musicale Professeur d'histoire de la musique-analyse Professeur d'écriture musicale-analyse
- module lecture	Professeur de formation musicale Professeur de formation instrumentale (toutes spécialités) Professeur d'ensemble instrumental Professeur de musique de chambre instrumentale Professeur de lecture à vue-transposition Professeur de chant et de musique de chambre vocale
- module rythme	Professeur de formation musicale Professeur de formation générale jazz Professeur de percussions Professeur de batterie jazz et ensemble jazz Professeur de rythmique Professeur de pratique des rythmes musicaux du monde
<i>Formation instrumentale pour les spécialités :</i>	
<i>Professeur de formation instrumentale, pour les spécialités :</i>	
- accordéon chromatique	- accordéon chromatique
- alto	- alto
- basson	- basson
- basson baroque et classique	- basson baroque et classique
- clarinette	- clarinette
- clavecin	- clavecin
- contrebasse	- contrebasse

Cours	Fonctions
- cor	- cor
- cor naturel	- cor naturel
- cornemuse	- cornemuse
- flûte à bec	- flûte à bec
- flûte traversière	- flûte traversière
- flûte traversière baroque et classique	- flûte traversière baroque et classique
- guitare	- guitare
- harpe	- harpe
- hautbois	- hautbois
- hautbois baroque et classique	- hautbois baroque et classique
- luth	- luth
- mandoline	- mandoline
- musette	- musette
- orgue	- orgue
- percussions	- percussions
- piano	- piano
- pianoforte	- pianoforte
- saxophone	- saxophone
- trombone à coulisse	- trombone à coulisse
- trompette	- trompette
- trompette naturelle	- trompette naturelle
- tuba	- tuba
- viole de gambe	- viole de gambe
- violon	- violon
- violon baroque	- violon baroque
- violoncelle	- violoncelle
- violoncelle baroque	- violoncelle baroque
Formation instrumentale jazz pour les spécialités :	Professeur de formation instrumentale jazz et d'ensemble jazz pour les spécialités :
- accordéon jazz	- accordéon jazz et ensemble jazz
- alto jazz	- violon jazz et ensemble jazz
- batterie jazz	- batterie jazz et ensemble jazz
- clarinette jazz	- bois jazz et ensemble jazz
- claviers jazz	- claviers jazz et ensemble jazz
- contrebasse jazz	- contrebasse jazz et ensemble jazz- guitare basse jazz et ensemble jazz
- cor jazz	- cuivres jazz et ensemble jazz
- flûte traversière jazz	- bois jazz et ensemble jazz

Cours	Fonctions
- guitare jazz	- guitare jazz, guitare d'accompagnement et ensemble jazz
- guitare basse jazz	- guitare basse jazz et ensemble jazz- contrebasse jazz et ensemble jazz- guitare jazz, guitare d'accompagnement et ensemble jazz
- harmonica jazz	- harmonica jazz et ensemble jazz
- saxophone jazz	- bois jazz et ensemble jazz
- trombone jazz	- cuivres jazz et ensemble jazz
- trompette jazz	- cuivres jazz et ensemble jazz
- tuba jazz	- cuivres jazz et ensemble jazz
- vibraphone jazz	- vibraphone jazz et ensemble jazz
- violon jazz	- violon jazz et ensemble jazz
- violoncelle jazz	- contrebasse jazz et ensemble jazz- violon jazz et ensemble jazz
Chant	Professeur de chant et de musique de chambre vocale
Chant jazz	Professeur de chant jazz et ensemble jazz
Chant d'ensemble	Professeur de chant d'ensemble
Histoire de la musique-analyse	Professeur d'histoire de la musique-analyse
Écriture musicale-analyse	Professeur d'écriture musicale-analyse
Formation générale jazz	Professeur de formation générale jazz
Rythmique	Professeur de rythmique
Expression corporelle	Professeur d'expression corporelle
Ensemble instrumental	Professeur d'ensemble instrumental
Ensemble jazz	Professeur d'accordéon jazz et ensemble jazz Professeur de batterie jazz et ensemble jazz Professeur de bois jazz et ensemble jazz Professeur de chant jazz et ensemble jazz Professeur de claviers jazz et ensemble jazz Professeur de contrebasse jazz et ensemble jazz Professeur de cuivres jazz et ensemble jazz Professeur de guitare basse jazz et ensemble jazz Professeur de guitare jazz, guitare d'accompagnement et ensemble jazz Professeur d'harmonica jazz et ensemble jazz Professeur de vibraphone jazz et ensemble jazz Professeur de violon jazz et ensemble jazz
Musique de chambre instrumentale	Professeur de musique de chambre instrumentale
Lecture à vue-transposition	Professeur de lecture à vue-transposition

Cours	Fonctions
Art lyrique	Professeur d'art lyrique
Musique de chambre vocale	Professeur de chant et de musique de chambre vocale
Claviers pour chanteurs	Professeur de piano
Guitare d'accompagnement	Professeur de guitare et guitare d'accompagnement Professeur de guitare jazz, guitare d'accompagnement et ensemble jazz
Musique électroacoustique	Professeur de musique électroacoustique
Pratique des rythmes musicaux du monde	Professeur de pratique des rythmes musicaux du monde
Improvisation	Professeur d'improvisation
Instruments patrimoniaux	Professeur d'instruments patrimoniaux
Création musicale numérique	Professeur de création musicale numérique

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Bruxelles, le 25 août 2022.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

Annexe n° 3 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Cours	Fonctions
Formation pluridisciplinaire	Professeur de diction-déclamation Professeur d'art dramatique
Déclamation	Professeur de diction-déclamation
Théâtre	Professeur d'art dramatique
Eloquence	Professeur de diction-déclamation
Orthophonie	Professeur de diction-déclamation
Atelier déclamation	Professeur de diction-déclamation
Atelier théâtre	Professeur d'art dramatique
Techniques du spectacle	Professeur d'art dramatique
Techniques corps voix	Professeur de diction-déclamation Professeur d'art dramatique
Histoire de la littérature et du théâtre	Professeur d'histoire de la littérature et d'histoire du théâtre
Expression corporelle	Professeur d'expression corporelle
Improvisation théâtrale	Professeur d'art dramatique

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Bruxelles, le 25 août 2022.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

Annexe n° 4 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Cours	Fonctions
Danse classique	Professeur de danse classique
Danse contemporaine	Professeur de danse contemporaine
Danse jazz	Professeur de danse jazz
<i>Danse classique pour les spécialités :</i>	
- expression chorégraphique	Professeur de danse classique
- barre au sol	Professeur de danse classique
- danse pour les garçons	Professeur de danse classique
- répertoire	Professeur de danse classique
- pointes	Professeur de danse classique
- étude du mouvement	Professeur de danse classique
- histoire de la danse	Professeur de danse classique
<i>Danse contemporaine pour les spécialités :</i>	
- expression chorégraphique	Professeur de danse contemporaine
- barre au sol	Professeur de danse contemporaine
- répertoire	Professeur de danse contemporaine
- étude du mouvement	Professeur de danse contemporaine
- histoire de la danse	Professeur de danse contemporaine
<i>Danse jazz pour les spécialités :</i>	
- expression chorégraphique	Professeur de danse jazz
- barre au sol	Professeur de danse jazz
- répertoire	Professeur de danse jazz
- claquettes	Professeur de danse jazz
- étude du mouvement	Professeur de danse jazz
- histoire de la danse	Professeur de danse jazz
Danse traditionnelle	Professeur de danse traditionnelle

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la correspondance entre les cours et les fonctions dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française

Bruxelles, le 25 août 2022.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR